

# Regards

## sur l'évolution démographique

Germaine THILL-DITSCH (STATEC)

Le cap des 500 000 franchi : Au 1er janvier 2010 le Luxembourg compte 502 066 habitants

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 502 066 personnes vivent au Grand-Duché de Luxembourg. Au cours de l'année 2009, la population résidente a augmenté de 8 566 habitants et le cap des 500 000 a été franchi.

Chaque année, le STATEC calcule la population de résidence au 1<sup>er</sup> janvier en ajoutant à celle évaluée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente, les soldes naturel (naissances – décès) et migratoire (arrivées – départs).

**Tableau 1: Mouvement de la population**

Population au 1er janvier 2009	493 500
+ Naissances	5 638
- Décès	3 655
+ Arrivées	15 751
- Départs	9 168
Population au 1er janvier 2010	502 066

Source: STATEC

La population du Grand-Duché ne cesse de croître. En 100 ans, elle a pratiquement doublé passant de près de 260 000 (259 891 pour le recensement de 1910) à plus d'un demi million en 2010.

### Répartition par âge de la population

Début 2010, quelque 30% de la population de résidence sont des jeunes de moins de 25 ans, la part des 25 à 64 ans s'élevant à 56.4%, celle des 65 ans et plus à près de 14%. Une comparaison

dans le temps fait apparaître d'importantes modifications dans la structure par âge.

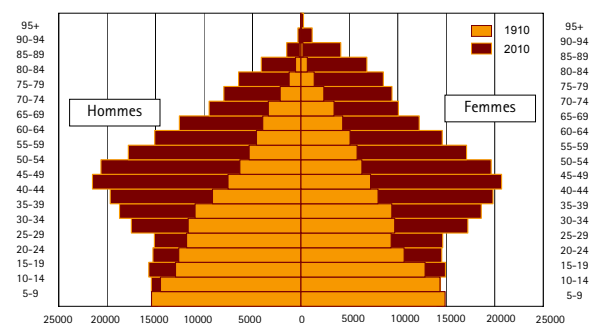
**Tableau 2: Evolution de la structure par âge de la population**

Classes d'âges	1910	1960	1981	2001	2010
0-24 ans	49.7	34.5	34.2	30.4	29.6
25-64 ans	44.3	54.7	52.2	55.7	56.4
65-79 ans	5.3	9.3	11.3	10.9	10.3
80+ ans	0.7	1.5	2.2	3.0	3.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: STATEC

Ainsi, il y a 100 ans, les jeunes représentaient près de la moitié de la population du Luxembourg, les personnes âgées de 65 ans et plus quant à eux à peine 6%.

**Graphique 1: Pyramide des âges 1910 - 2010**



Source: STATEC

En superposant les deux pyramides des âges de 1910 et de 2010 on constate qu'elles ont des allures très différentes. Tandis que la pyramide de 1910 a l'aspect d'une 'vraie' pyramide, large en bas (les jeunes) et se rétrécissant vers le haut (générations âgées), la pyramide de 2010 présente une base assez étroite, tandis que le

## Regards 3-2010

Avril 2010

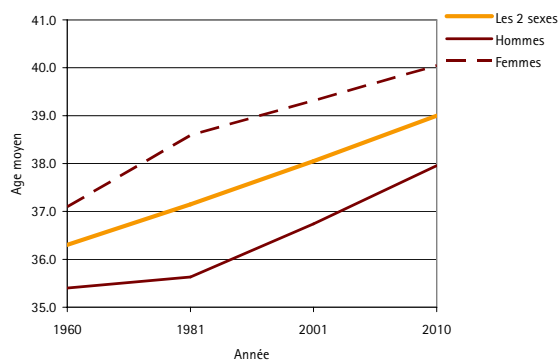
## 2 Regards 3-2010 sur l'évolution démographique

milieu, symbolisant les générations en âge de travailler est fortement gonflé par l'immigration nette.

### Âge moyen et espérance de vie

L'âge moyen des personnes vivant au Luxembourg est en constante augmentation. En 50 ans, l'âge moyen a augmenté de 2.7 ans, passant de 36.3 en 1960 à 39.0 en 2010. Le graphique 2 montre que l'âge moyen des femmes est, sur toute la période considérée, plus élevé que celui des hommes, l'écart restant cependant plus ou moins stable. Début 2010, les femmes vivant au Grand-Duché ont en moyenne 40.0 ans contre 38.0 ans pour les hommes.

**Graphique 2: Age moyen**



Source: STATEC

L'âge moyen n'est pas à confondre avec l'espérance de vie, elle aussi en progression constante, et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Sur les derniers 50 ans, elle a augmenté respectivement de 11.8 et 10.7 années pour atteindre 77.6 ans pour les hommes et 82.7 ans pour les femmes.

### Indices de dépendance et taux de remplacement

Sont considérés les trois grands groupes d'âges composant la population : les moins de 20 ans, les 20 à 64 ans et enfin les 65 ans et plus.

Dans une approche purement démographique, le premier et le dernier groupes sont assimilés aux

inactifs, les moins de 20 ans poursuivant généralement des études et les 65 ans et plus étant majoritairement à la retraite. La population en âge de travailler est assimilée à celle âgée de 20 à 64 ans.

**Tableau 3 : Répartition par grand groupe d'âges et indices de dépendance**

Groupe d'âges	2000	2003	2006	2009
Nombre de personnes (au milieu de l'année)				
Moins de 20 ans	106 898	110 340	114 526	118 323
20 à 64 ans	267 982	278 028	291 694	309 991
65 ans et plus	61 421	63 263	66 417	69 469
Tous âges	436 300	451 630	472 637	497 783
en % du total				
Moins de 20 ans	24.5	24.4	24.2	23.8
20 à 64 ans	61.4	61.6	61.7	62.3
65 ans et plus	14.1	14.0	14.1	14.0
Tous âges	100.0	100.0	100.0	100.0
$\frac{20-64}{65+}$	4.36	4.39	4.39	4.46
$\frac{20-64}{(-19)+(65+)}$	1.59	1.60	1.61	1.65

Source: STATEC

Depuis 2000, les parts relatives de ces trois grands groupes d'âges restent plus ou moins stables, les moins de 20 ans représentant quelque 24%, les actifs un peu plus de 60% et les retraités 14% de la population. Notons cependant que la part des jeunes diminue légèrement au fil des années. Tandis que la part des personnes en âge actif s'accroît faiblement, la proportion des retraités quant à elle ne varie guère. On peut calculer deux types d'indices de dépendance : 1). l'indice de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le rapport entre les 20-64 ans et les plus 65+ ans 2). l'indice de dépendance général (qui tient également compte des jeunes), c'est-à-dire le rapport entre les 20-64 ans et la somme de la part des moins de 19 ans et des 65 ans et plus. Depuis 2000, les indices de dépendance ne varient guère.

Le taux de remplacement est le rapport entre les jeunes susceptibles d'entrer sur le marché de travail, les 20 à 24 ans, et ceux partant à la retraite, les 60 à 64 ans. Ce rapport, qui connaît de légères fluctuations, est largement supérieur à l'unité.

**Tableau 4 : Taux de remplacement**

Groupe d'âges	2000	2003	2006	2009
Nombre de personnes (au milieu de l'année)				
20 à 24 ans	25 409	26 395	28 089	29 498
60 à 64 ans	20 712	20 867	21 547	24 275
	en %			
Taux de remplacement	1.23	1.24	1.30	1.22

Source: STATEC

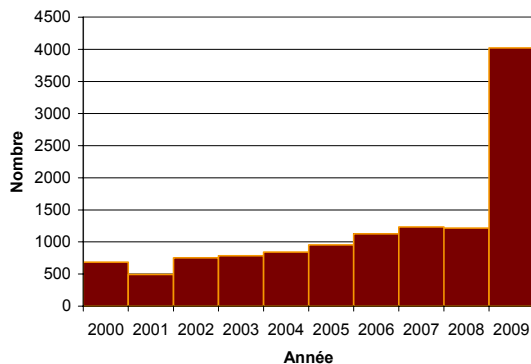
La relève des générations quittant le marché du travail semble donc être assurée dans la population de résidence.

### Le nombre de Luxembourgeois en hausse

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la population de nationalité luxembourgeoise connaît une augmentation réelle et ce malgré des soldes naturel et migratoire largement négatifs.

Ce sont les effets de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise qui ont conduit à une véritable « explosion » du nombre de naturalisations/options. Cette loi permet aux étrangers voulant acquérir la nationalité luxembourgeoise de conserver leur nationalité d'origine.

**Graphique 3 : Evolution des naturalisations et options**



Source: Ministère de la Justice - STATEC

En 2009, 4 022 personnes âgées de 18 ans et plus ont acquis la nationalité luxembourgeoise, contre 1 215 en 2008.

A ce nombre s'ajoutent encore les 1 335 enfants mineurs automatiquement naturalisés avec leurs géniteurs.

A ces 5 357 personnes, il faut encore ajouter celles bénéficiant du double droit du sol: 4 209 personnes sont devenues luxembourgeoises, du fait qu'elles sont nées au Luxembourg entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2008 de parents non-luxembourgeois dont un au moins est également né au Luxembourg.

1 242 personnes ou près de 31 % des personnes ayant obtenu la nationalité luxembourgeoise en 2009 avaient (ou ont) la nationalité portugaise. A la deuxième place viennent les Italiens (362 personnes, 9%), suivis des Allemands (322 personnes, 8%) et des Français (277 personnes, 6.9%).

Actuellement, il est impossible de dire combien de personnes ont fait usage de leur droit de conserver leur(s) nationalité(s) antérieure(s). La loi sur la nationalité luxembourgeoise dit dans son Art. 28. « *Sous réserve des conventions internationales et des lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg, toute personne possédant, outre la nationalité luxembourgeoise, une ou plusieurs autres nationalités, est considérée par les autorités du Grand-Duché de Luxembourg comme exclusivement Luxembourgeoise* ».

Le recensement de la population - qui aura lieu en 2011 - permettra au STATEC de répondre à cette interrogation et d'analyser en détail la question de la multiple nationalité.

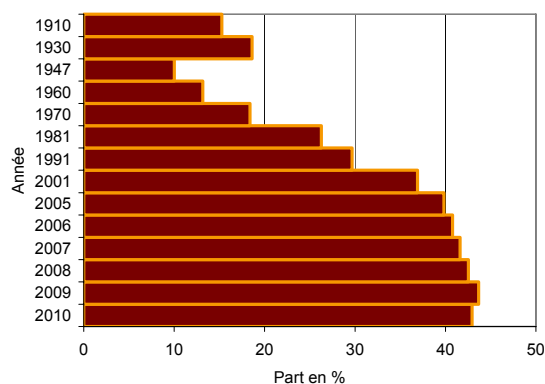
En bref, en 2009, 9 566 personnes sont devenues Luxembourgeois. On soustrayant à ce nombre les soldes naturel et migratoire négatifs de respectivement -310 et -732 on arrive à une augmentation de nombre des nationaux de 8 524 personnes.

## 4 Regards 3-2010 sur l'évolution démographique

### Part des étrangers

Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, la part des étrangers dans la population totale diminue. Début 2010, ils représentent 42.9% de la population du Grand-Duché, contre 43.7% il y a un an.

**Graphique 4 : Part des étrangers dans la population totale**



Source: STATEC

Ce sont les Portugais, avec quelque 37% de la population de nationalité étrangère, qui forment la plus grande communauté étrangère. Viennent ensuite les Français, dont la part dans la population étrangère s'élève à 14%, suivis des Italiens (9%), des Belges (8%) et des Allemands (6%).

### Population par subdivision territoriale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les 10 communes les plus peuplées du Grand-Duché sont, par ordre de grandeur, Luxembourg-Ville, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange, Pétange, Sanem, Hesperange, Bettembourg, Schifflange et Kayl. A noter, qu'elles représentent plus des trois quarts (45.9%) de la population totale, la part de la ville de Luxembourg à elle seule s'élevant à 18%.

Quelque 63% des communes (73 sur 116) comptent moins de 3 000 habitants, 14 d'entre elles même moins de 1 000, la commune la

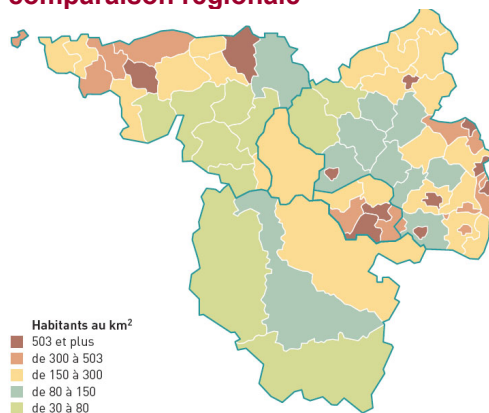
moins peuplée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 étant Esch-sur-Sûre avec une population de 311 habitants.

Presque toutes les communes ont vu augmenter leur population en 2009. Les communes où la croissance de la population a été la plus forte sont Waldbredimus et Esch-sur-Sûre (+6.4%, resp. +6.1%), les deux comptant cependant parmi les communes les moins peuplées du pays.

Avec 2 101 habitants par km<sup>2</sup> la commune d'Esch-sur-Alzette est la commune avec la plus grande densité de population. Avec 1 765 personnes au km<sup>2</sup>, la ville de Luxembourg vient en deuxième place. Outre les deux communes citées, Pétange, Schifflange et Walferdange comptent plus de 1 000 habitants au km<sup>2</sup>, la densité moyenne du Grand-Duché s'élevant à 194. La commune avec la densité la plus faible est Kiischpelt avec 28 personnes/km<sup>2</sup>.

Les différences de densité de population à l'intérieur de la Grande Région sont assez marquées. Globalement, la densité est la plus élevée en Sarre avec 409.7 habitants au km<sup>2</sup> en 2005. Suivent la Rhénanie-Palatinat (204.6 habitants au km<sup>2</sup>), la Wallonie (201.6), le Luxembourg (179.9) et enfin la Lorraine (99.2).

**Graphique 5 : Densité de la population – comparaison régionale**



Source : STATEC et offices statistiques régionaux

Ces chiffres globaux cachent des disparités importantes. Ainsi, la densité de population dans certains territoires du Nord de la Wallonie à proximité de Bruxelles ou de Liège dépasse les 300 et parfois même les 500 habitants au km<sup>2</sup>. La même chose vaut pour des régions proches de l'axe rhénan situées à l'Est de la Rhénanie-Palatinat. La Meuse, les Vosges, et la province du Luxembourg (à l'exception de la région d'Arion), tout comme l'Eifel allemande se situent en dessous de 80 habitants au km<sup>2</sup>. Le Grand-Duché de Luxembourg, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle occupent une position intermédiaire

### Stagnation du nombre total des naissances, mais hausse des naissances autochtones

Après une hausse assez prononcée en 2008 (+2.2% par rapport à 2007), le nombre de naissances ne connaît, en 2009, qu'une très légère progression. Avec 5 638 bébés nés vivants contre 5 596 en 2008, l'accroissement n'est que de +0.8%.

**Tableau 5 : Naissances selon la nationalité**

Année	Naissances au total	Naissances luxembourgeoises	Naissances étrangères
2000	5 723	2 917	2 806
2001	5 459	2 723	2 736
2002	5 345	2 692	2 653
2003	5 303	2 521	2 782
2004	5 452	2 533	2 919
2005	5 371	2 403	2 968
2006	5 514	2 470	3 064
2007	5 477	2 518	2 959
2008	5 596	2 470	3 126
2009	5 638	2 686	2 952

Source: STATEC

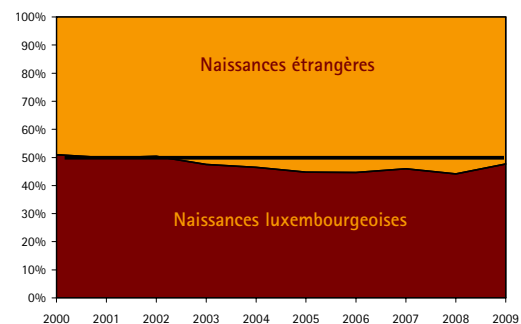
Le tableau 5 montre que le nombre de naissances luxembourgeoises a fortement progressé en passant de 2 470 en 2008 à 2 686 en 2009, soit un accroissement de +8.7%. Cette croissance est très probablement due en majeure partie à l'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise qui dit dans son Article 1<sup>er</sup> Des Luxembourgeois d'origine, Art. 1<sup>er</sup>. Sont Luxembourgeois .... 5° l'enfant né au Grand-Duché de Luxembourg de

*parents non-luxembourgeois, dont un des parents est né sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.*

A l'heure actuelle, il est difficile, voire impossible, de chiffrer exactement l'effet de cette loi sur les naissances 'luxembourgeoises'. Dans le futur, il sera cependant possible de faire des analyses plus poussées à ce sujet, les données concernant le pays de naissance ainsi que la nationalité des parents étant collectées à partir de 2010.

Malgré les effets de la loi sur la nationalité luxembourgeoise, les naissances étrangères restent plus nombreuses que les naissances autochtones. Le graphique 6 montre que la part relative de ces dernières est inférieure à 50% depuis le début des années 2000.

**Graphique 6: Part des naissances étrangères**



Source: STATEC

Parmi les nationalités étrangères, il faut surtout relever l'importance des naissances portugaises dont la part s'élève à 20.6% du total des naissances au Luxembourg. Par rapport à 2008, leur nombre décroît cependant de -11% (1 163 contre 1 309 en 2008), ce qui est très vraisemblablement également une conséquence de la loi sur la nationalité luxembourgeoise.

L'âge moyen à l'accouchement ne cesse de progresser. En 2009, les femmes avaient en moyenne 31.2 ans à la naissance d'un enfant et 29.8 ans à la naissance de leur premier bébé. En

## 6 Regards 3-2010

sur l'évolution démographique

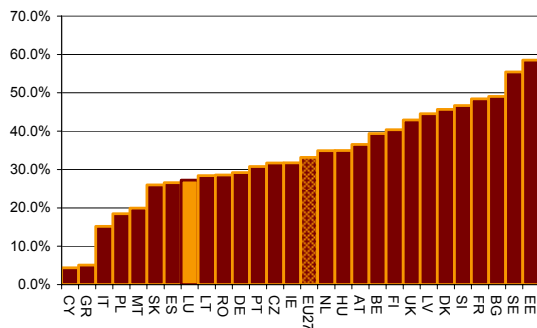
2000 ces âges étaient de respectivement 30.0 et 28.6 ans.

La proportion des naissances hors mariage, en progression constante, s'établit à 32.1 %. Ce taux a plus que doublé depuis les années 1990 où il n'atteignait même pas les 15%.

Cette proportion semble élevée, mais le Luxembourg se situe en dessous de la moyenne de l'Union européenne.

Le graphique 7 reflète la situation en 2005, dernière année disponible pour tous les pays de l'UE27. Dans la moyenne européenne, la proportion des naissances hors mariage s'établit en 2005 à 33.1%. Avec une part de 27.2% le Luxembourg se situe devant des pays comme Chypre ou la Grèce (qui présentent des taux largement en dessous des 10%), mais loin des pays comme l'Estonie et la Suède où la part des naissances hors mariage dépasse les 55%.

**Graphique 7: Part des naissances hors mariage (2005)**



Source: Eurostat

A relever encore que la progression des naissances hors mariage touche tous les pays européens. Ainsi, en France, en 2009, 53% des bébés sont nés hors mariage (source : INSEE).

Le taux de natalité, c'est-à-dire le nombre de naissances pour 1 000 habitants recule légèrement et s'établit au Luxembourg en 2009 à 11.33‰ contre 11.45‰ en 2008.

Il en est de même pour l'indicateur conjoncturel de fécondité (nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés à chaque âge demeuraient inchangés) qui passe de 1.60 à 1.59.

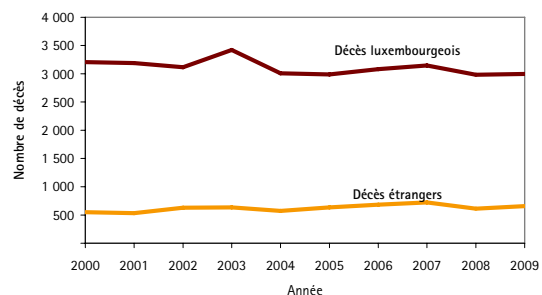
### Stabilité des décès

Le nombre de décès ne varie que très légèrement entre 2008 et 2009. Après la baisse sensible observée en 2008, ils progressent de +1.7% en 2009.

Comme la hausse du nombre des décès s'accompagne d'un accroissement de la population, le taux de mortalité stagne. Il est de 7.34‰ en 2009 contre 7.36‰ l'année d'avant.

Ce sont surtout les décès d'étrangers qui ont progressé. Avec 659 décès contre 612 en 2008 ils connaissent une augmentation de près de +8%, les décès autochtones n'augmentant que de +0.4%.

**Graphique 8 : Décès selon la nationalité**



Source: STATEC

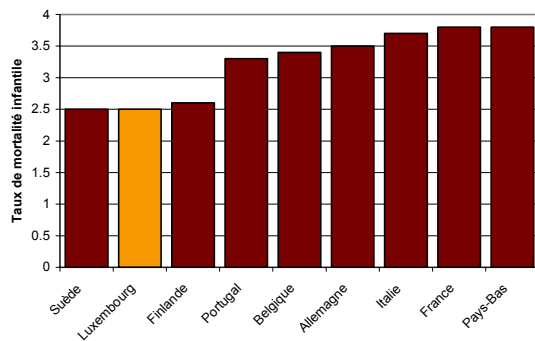
Le graphique 8 montre que les variations annuelles du nombre de décès sont beaucoup plus prononcées dans la population luxembourgeoise que dans la population de nationalité étrangère.

Le pic de décès de 2003 n'est observé que pour les Luxembourgeois qui semblent plus touchés par la canicule de 2003 que les étrangers. A cause de sa structure par âge très jeune, la population de nationalité étrangère résidant au

Grand-Duché semble avoir été assez épargnée des conséquences de la grande chaleur de 2003. C'est cette structure par âge qui explique d'ailleurs également le nombre absolu très bas de décès d'étrangers.

Le nombre de décès de moins d'un an, qui ne se chiffrait qu'à 10 unités pour les années 2007 et 2008, a progressé pour atteindre le niveau de 2005, c'est-à-dire 14 enfants décédés avant leur premier anniversaire. Avec un taux de mortalité infantile (rapport entre les décès de moins d'un an et l'ensemble des enfants nés vivants) de 2.5‰, le Luxembourg se situe néanmoins favorablement dans la comparaison avec les autres pays européens.

**Graphique 9 : Taux de mortalité infantile**



Source: Eurostat - STATEC

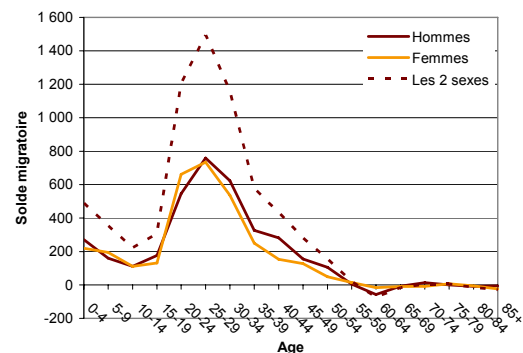
### Le solde migratoire reste positif

La croissance démographique observée en 2009 est due à 77% à l'immigration nette. Concernant les flux migratoires, les chiffres basés sur un fichier extrait du Répertoire Général des Personnes Physiques et mis à la disposition du STATEC par le CTIE (Centre des technologies de l'information de l'Etat) font état d'un solde migratoire de +6 583 (15 751 arrivées et 9 168 départs).

Les soldes migratoires sont particulièrement élevés pour les personnes âgées de 20 à 34 ans et ceci aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Sur une immigration nette de 6 583

personnes plus de la moitié (58.7%) appartient à ce groupe, quelque 23% sont attribuables aux 25 à 29 ans. Suivent ensuite, avec des parts de respectivement 18.3% et 17.6% les 20 à 24 ans et les 30-34 ans.

**Graphique 10 : Soldes migratoires par âge en 2009**



Source: STATEC - CTIE

A partir de l'âge de 60 ans, les soldes migratoires deviennent légèrement négatifs et ceci surtout pour les 60 à 64 ans. Ce phénomène est dû, en partie, aux retours vers leur pays d'origine de travailleurs retraités, mais aussi à l'émigration continue des Luxembourgeois qui présentent des soldes migratoires négatifs dans presque tous les groupes d'âges.

**Tableau 6 : Migrations internationales en 2009 (principales nationalités)**

Nationalités	Arrivées	Départs	Solde migratoire	Part du solde total
Portugais	3 844	1 730	2 114	32.1%
Français	2 730	1 330	1 400	21.3%
Allemands	1 008	571	437	6.6%
Belges	1 020	706	314	4.8%
Italiens	659	373	286	4.3%
Luxembourgeois	1 116	1 848	-732	-11.1%

Source: STATEC - CTIE

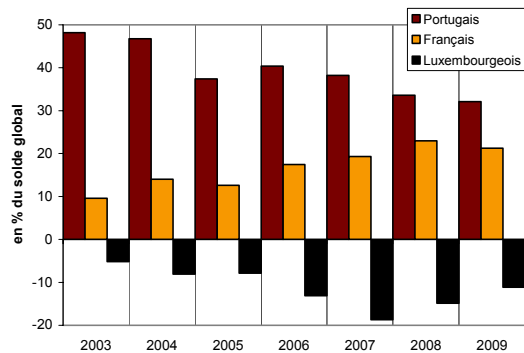
Les soldes migratoires des hommes sont légèrement supérieurs à ceux des femmes. Néanmoins, ils présentent des profils assez semblables, les écarts les plus importants se présentant chez les 40 à 54 ans, où les soldes

## 8 Regards 3-2010 sur l'évolution démographique

des hommes dépassent de 12% ceux des femmes.

Au niveau des nationalités, les Portugais restent en tête, leur excédent migratoire représentant 32.1% de l'immigration nette totale. Par rapport au passé, où leur solde migratoire représentait près de 50% du solde total, leur prédominance n'est plus aussi prononcée. Ce sont les Français qui viennent, avec 21.3% du solde migratoire total, en deuxième position, suivis des Allemands (6.6%), des Belges (4.8%) et des Italiens (4.3%).

**Graphique 11 : Parts dans le solde migratoire (nationalités sélectionnées)**

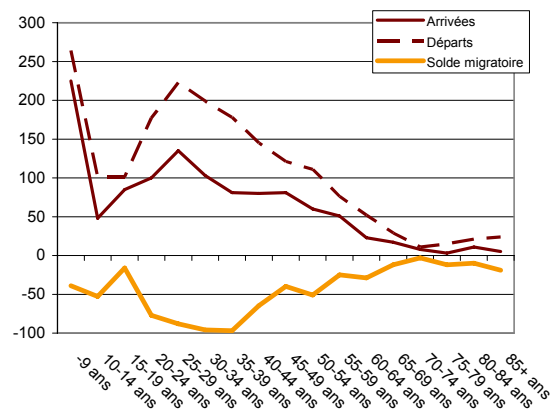


Source: STATEC - CTIE

L'émigration des nationaux, observée depuis un certain nombre d'années, continue en 2009. Depuis le pic de 2007, les excédents migratoires largement négatifs semblent cependant se réduire (-732 en 2009 contre -1 143 en 2008).

Le graphique 12 fait apparaître que ce sont surtout les groupes d'âges des 25-29, 30-34 et 35-39 ans qui présentent des soldes largement négatifs. Ils interviennent pour près de la moitié dans le solde négatif de 2009. Après l'âge de 40 ans les arrivées et les départs se rapprochent, les soldes restant cependant négatifs pour tous les groupes d'âges.

**Graphique 12 : Migrations internationales des Luxembourgeois en 2009**



Source: STATEC- CTIE

La très grande majorité des nationaux émigrés en 2009, s'est installée dans un des 3 pays limitrophes.

Service central de la statistique et des études économiques  
B.P. 304  
L-2013 Luxembourg  
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89  
E-mail: [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu)  
Internet: [www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)

Pour en savoir plus:  
Germaine THILL  
Tél. 247-84276  
E-mail: [germaine.thill@statec.etat.lu](mailto:germaine.thill@statec.etat.lu)